

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ODDO BHF Exklusiv: Polaris Balanced (CN-EUR)

Cette catégorie de parts est gérée par ODDO BHF Asset Management Lux.

**ISIN :** LU1849527855

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Polaris Balanced est un compartiment d'ODDO BHF Exklusiv.. Le compartiment investit dans des proportions équilibrées dans des actions, des obligations et des placements sur le marché monétaire à l'échelle mondiale. La part des actions varie entre 35 et 60 %. Les placements obligataires se composent d'obligations d'État et d'entreprises ainsi que d'obligations hypothécaires. Jusqu'à 10 % du portefeuille-titres peuvent être investis dans des parts de fonds de placement et d'ETF. Dans le cadre de la gestion du compartiment, il est également possible de recourir à des instruments financiers à terme.

Les actifs dans lesquels le compartiment investit sont soumis à des restrictions liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le Groupe ODDO BHF se conforme ainsi aux obligations qui lui incombent en sa qualité de signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (« UN PRI ») en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance, ainsi qu'aux exigences du Pacte mondial des Nations Unies.

Les entreprises figurant dans l'indice MSCI ACWI (l'**« Indice parent »**) constituent l'univers d'investissement initial du compartiment, tant pour les actions que pour les obligations d'entreprises. En complément, le compartiment peut investir dans des entreprises ou des émetteurs des pays de l'OCDE affichant une capitalisation boursière ou un volume d'obligations émises d'au moins 100 millions d'euros. L'application d'un filtre ESG basé sur les données de MSCI ESG Research se traduit par l'exclusion d'au moins 20 % des sociétés reprises au sein de l'Indice parent. Le filtre ESG repose sur les trois évaluations suivantes réalisées par MSCI ESG Research :

1. Le score MSCI ESG évalue la sensibilité des entreprises aux risques et opportunités liés aux critères ESG sur une échelle allant de « CCC » (plus mauvaise note) à « AAA » (meilleure note). Il est basé sur les sous-scores pour chacun des trois critères (environnement, social et gouvernance), avec une échelle allant dans chaque cas de « 0 » (plus mauvaise note) à « 10 » (meilleure note). Le compartiment n'investit pas dans les entreprises ayant obtenu le score « CCC ». Aucun investissement n'est réalisé dans les entreprises ayant obtenu le score « B » dans le cas où leur sous-score MSCI ESG est inférieur à « 3 » dans les catégories environnement, social ou gouvernance. Le compartiment n'investit pas dans les émetteurs souverains affichant un score MSCI ESG de « CCC » ou « B ».

2. Les filtres MSCI Business Involvement fournissent une analyse de la génération de revenus pour les entreprises considérées dans des secteurs potentiellement critiques. Le compartiment n'investit pas dans les entreprises dont les activités impliquent des armes controversées (armes biochimiques, armes à sous-munitions, armes à laser aveuglantes, mines terrestres, etc.) ou qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires, supérieure à un niveau prédéterminé, dans la vente d'armes autres que celles susmentionnées (armes nucléaires, conventionnelles et civiles), les jeux de hasard, la pornographie, le tabac, la production de charbon ou la production d'électricité à partir du charbon.

3. Le score MSCI ESG Controversies analyse les stratégies de gestion des entreprises et vérifie qu'elles se conforment aux normes et standards internationaux. Le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies est notamment contrôlé. Le compartiment n'investira pas dans les entreprises qui violent ces principes au regard du score MSCI ESG Controversies.

Les investissements directs du compartiment en emprunts ou titres souverains, le cas échéant, ne porteront pas sur les titres affichant un score insuffisant selon les critères de l'indice Freedom House. Toutefois, le score obtenu selon l'indice Freedom House n'est pas pris en compte pour les titres dans lesquels le fonds investit indirectement par le biais de fonds cibles (pas de transparence).

Au moins 90 % des émetteurs des titres en portefeuille sont évalués au regard de leur bilan ESG (à l'exception des investissements dans des fonds cibles et des instruments du marché monétaire). L'accent est placé sur les entreprises et les pays qui affichent de solides performances en matière de durabilité. L'objectif est que la note de durabilité moyenne des actifs du compartiment s'établisse à « A ».

L'ODDO BHF Exklusiv: Polaris Balanced a pour objectif de générer une croissance du capital attrayante, pour une volatilité réduite, au travers de placements axés sur la valeur et de la mise en œuvre d'investissements plus durables que la moyenne.

Le compartiment fait l'objet d'une gestion active. Son indice de référence est composé du STOXX Europe 50 (NR)® (40 %), du JPM EMU Investment Grade 1-10 years® (40 %), du MSCI USA® (10 %) et du JPM Euro Cash 1 M® (10 %) et constitue la base de la gestion interne des risques. Le compartiment ne le réplique pas à l'identique, mais vise à le surperformer, de sorte que d'importantes variations, tant à la hausse qu'à la baisse, sont possibles par rapport à l'indice de référence. C'est pourquoi la performance du compartiment peut s'écartez sensiblement de celle de l'indice de référence indiqué. Le gérant du Fonds dispose des pleins pouvoirs sur la composition des actifs du compartiment. Si le compartiment détiendra en règle générale des actifs qui sont des composantes de l'indice de référence, il peut investir dans ces composantes à des degrés divers et détenir également des actifs qui ne sont pas des composantes de l'indice de référence.

Les parts de l'ODDO BHF Exklusiv: Polaris Balanced (CN-EUR) ne peuvent être acquises que dans le cadre de mandats de gestion de patrimoine ou de conseil en investissement.

La devise du compartiment est l'euro.

Les revenus générés par la catégorie de parts (CN-EUR) ne sont pas distribués mais réinvestis dans le compartiment.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour de bourse.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

#### PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



Le classement du fonds dans cette catégorie de risque repose sur ses données historiques et ne constitue donc pas une prévision pour l'avenir. Ce classement n'est pas garanti et peut varier au fil du temps. Un classement dans la catégorie 1 ne signifie pas que le fonds n'est soumis à aucun risque de fluctuation de valeur.

Le fonds est classé dans la catégorie de risque 4 dans la mesure où les données historiques reflètent des fluctuations de valeur moyennes annuelles comprises entre 5 et 10 %. De manière générale, des fluctuations de valeur importantes impliquent un risque de perte plus élevé, mais aussi un potentiel de plus-value plus important. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur la classification, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds :

**- Risques de crédit :** Le fonds investit, entre autres, dans des certificats. Lorsque la solvabilité des émetteurs individuels diminue ou lorsque ceux-ci deviennent insolubles, la valeur de leurs titres diminuera.

**- Risques opérationnels, y compris risques de garde :** Les erreurs et les malentendus commis durant les processus de gestion et de garde peuvent avoir un impact négatif sur la performance du fonds.

**- Risques liés aux fonds cibles :** Le fonds investit dans des fonds cibles afin de prendre une exposition à certains marchés, régions ou thèmes. Or leur performance individuelle peut être inférieure à celle du marché concerné.

**- Risques de change :** Le fonds investit une partie de ses capitaux en dehors de la zone euro. La valeur des devises dans lesquelles ces investissements sont effectués peut diminuer par rapport à celle de l'euro.

Une description détaillée de l'ensemble des risques figure dans le prospectus du fonds à la section « Informations sur les risques ».

## FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	0,0 %

Ces chiffres sont les montants maximums susceptibles de vous être imputés.

Frais encourus par le fonds en cours d'exercice :	
Frais courants	1,32 %

### Frais que le fonds peut être amené à supporter dans certaines circonstances :

Commission de performance annuelle	10 % du surcroît de performance par rapport à l'EONIA plus 400 points de base, à la fin de chaque période de calcul. Au cours de l'exercice précédent, ces frais se sont montés à 0,12 %.
------------------------------------	---

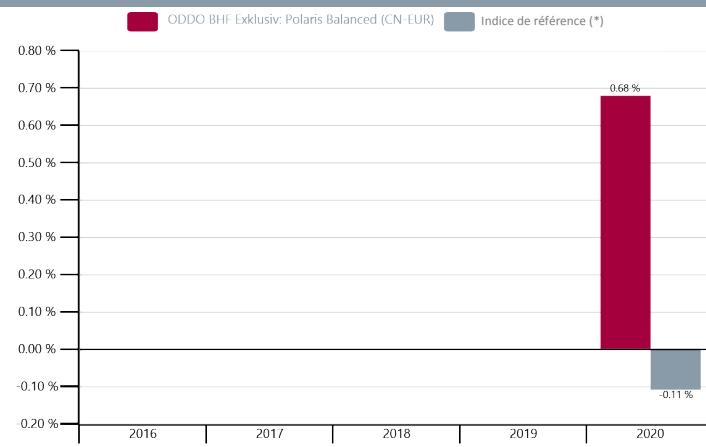
Les frais qui vous sont imputés financent la gestion et la garde du fonds ainsi que sa distribution et sa commercialisation. Ils réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Les frais d'entrée et de sortie désignent dans chaque cas le montant maximum. Dans certains cas, il est possible que les montants que vous payerez soient inférieurs. Veuillez demander à votre conseiller ou distributeur de vous communiquer les montants qui vous sont applicables.

Les « frais courants » indiqués correspondent au montant prélevé lors du dernier exercice de la catégorie d'actions, clôturé le 31 août 2020. Ces frais couvrent l'ensemble des frais et autres paiements du fonds (hors frais de transaction et commission de performance éventuelle) par rapport à l'actif du fonds. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre.

Des informations détaillées concernant les frais sont disponibles dans le prospectus de vente du fonds.

## PERFORMANCES PASSÉES



Source : calculs internes

L'ODDO BHF Exklusiv: Polaris Balanced (CN-EUR) a été lancé le 3 décembre 2018.

Les performances passées ne constituent pas une garantie de l'évolution future du fonds.

Le calcul a été effectué dans la devise du fonds, à savoir l'euro. Le calcul a été réalisé après déduction de tous les frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée/de sortie.

Les distributions ou impôts ont été réinvestis.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Le compartiment « ODDO BHF Exklusiv: Polaris Balanced » a été lancé sous le nom de « BHF TRUST Exklusiv: Dividendenorientiertes Aktien-/Renten Portfolio » au sein du fonds à compartiments multiples « BHF TRUST Exklusiv: » le 8 octobre 2007 en vertu des dispositions de la partie II de la Loi de 2010, avant d'être soumis à celles de la partie I de cette loi à compter du 22 décembre 2014. Il a été renommé « ODDO BHF Exklusiv: Polaris Balanced » le 1<sup>er</sup> février 2020.

D'autres informations pratiques en français sur le fonds ainsi que le prospectus de vente, les rapports annuels et semestriels et les prix d'émission et de rachat actuels sont disponibles gratuitement sur notre site internet « am.oddo-bhf.com ».

La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur l'imposition de vos revenus personnels provenant du fonds.

La responsabilité d'ODDO BHF Asset Management Lux ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.

Des précisions sur la politique de rémunération actuelle de la société sont disponibles sur internet à l'adresse am.oddo-bhf.com. Elle inclut une description des méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices versés à des groupes d'employés spécifiques, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et bénéfices. Une version papier peut être gracieusement fournie par la Société sur demande.

\* STOXX Europe 50 (NR)® est une marque déposée de STOXX Limited. JPM EMU Investment Grade 1-10 years® et JPM Euro Cash 1M® sont des marques déposées de JPMorgan Chase & Co. MSCI USA® est une marque déposée de MSCI Inc.